



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université des Antilles et de la
Guyane

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Établissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150009134

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Pour la spécialité *LEA Anglais/Espagnol espace Caraïbes Amériques* : Département Pluridisciplinaire de Lettres, Langues, et Sciences Humaines (DPLSH), Pôle Guadeloupe, Campus du Camp Jacob, 97120 Saint-Claude – Guadeloupe.

Pour la spécialité *LEA Anglais/Portugais* : Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane (IESG), Pôle Universitaire Guyanais, Campus de Troubiran, 97337 Cayenne – Guyane.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université des Antilles et de la Guyane est une formation relevant du domaine *Arts, lettres, langues* dispensée sur deux sites, le pôle Guadeloupe à Saint-Claude et le pôle Guyane à Cayenne. Elle est fondée sur l'étude de deux langues vivantes (langue A, obligatoirement l'anglais, et langue B : espagnol en Guadeloupe ou portugais en Guyane), auquel s'ajoute éventuellement l'apprentissage d'une troisième langue vivante (langue C). Ces cours visant à acquérir la maîtrise de langues vivantes appliquées au commerce international sont complétés par l'enseignement de matières d'application comme le droit, l'économie, le commerce international, l'administration et la gestion des entreprises.

Cette licence *LEA* se caractérise par son ancrage régional. Elle comporte deux spécialités en fonction des combinaisons de langues choisies : *Anglais-Espagnol* en Guadeloupe et *Anglais-Portugais* en Guyane. Il s'agit d'une formation unique dans l'offre de formation de l'Université des Antilles et de la Guyane, les sites de la Guadeloupe et de la Guyane proposant une seule spécialité et le pôle universitaire de la Martinique ne proposant pas du tout la mention *LEA*. L'offre de langues, adaptée aux besoins locaux de sociétés multilingues, représente ainsi une spécificité régionale, tant en Guadeloupe dans la zone Caraïbes - Amériques anglophones/hispanophones que dans la région de la Guyane et de l'Amazonie où la langue portugaise joue un grand rôle en raison de la proximité du Brésil.

Il s'agit d'une filière professionnalisante préparant à une poursuite d'études au niveau d'un master à finalité professionnelle de type *LEA* dans une autre université ou d'un master en économie comme le master *Sciences économiques et gestion/Commerce international* proposé par le pôle Guadeloupe. Les trois premiers semestres de la formation constituent aussi le socle d'une formation généraliste qui, complétée par un parcours dédié à la traduction (*Industrie des langues et traduction spécialisée* ou *Langues et droit* en Guadeloupe/*Métiers de la traduction* en Guyane) ou aux métiers de la culture et de patrimoine (*Langues et patrimoine* en Guadeloupe/*Métiers de la culture et du patrimoine* en Guyane) peut conduire à intégrer directement le monde de l'entreprise ou celui de la fonction publique, y compris dans l'enseignement.

Outre les métiers de la fonction publique dans l'enseignement, l'administration et la coopération régionale ou internationale, les débouchés sont essentiellement le commerce extérieur, l'import-export de biens ou de services, les sociétés de transport et de logistique, l'hôtellerie, les entreprises culturelles et touristiques, les agences de presse et de communication, la traduction et l'interprétariat.

La formation comporte un total de 1440 heures d'enseignement en présentiel (hors stage et projet tuteuré) et concernait en 2012-2013 pour la spécialité *Anglais-Espagnol* (Pôle Guadeloupe) un effectif de 124 étudiants en première année, de 28 étudiants en deuxième année et de 10 étudiants en troisième année.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université des Antilles et de la Guyane est une formation pertinente et cohérente par rapport aux enseignements dispensés et aux objectifs fixés : apprentissage linguistique des langues étudiées (expression écrite et orale), bonne connaissance des principaux aspects politiques, sociaux et culturels des pays où ces deux langues A et B sont dominantes, compétences additionnelles (informatique et étude éventuelle d'une 3^{ème} langue vivante), compétences transversales (maîtrise des méthodes d'analyse, de synthèse et d'argumentation) et découverte du monde de l'entreprise, essentiellement à partir du 4^{ème} semestre (droit, économie, gestion et commerce international). La progressivité est bien étudiée, rendue concrète par la mise en place de deux parcours (Guyane) ou de trois parcours (Guadeloupe) à l'issue des trois premiers semestres, plus généralistes. L'effort de professionnalisation, notamment en lien avec les besoins d'une société locale multilingue et la préservation de son patrimoine, est remarquable. Le stage en entreprise, qui occupe la majeure partie du cinquième semestre en Guadeloupe, n'est peut-être pas idéalement situé ; en Guyane, sa place reste floue. On constate aussi une absence d'évaluation des enseignements qui pourrait se révéler préjudiciable à l'avenir.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont encore très insuffisants, sans doute en raison de la mise en place très récente de la formation, mais aussi par manque de moyens humains et financiers, car ils ne prennent pas suffisamment en compte l'hétérogénéité de la population étudiante, le taux d'abandon trop élevé (11,29 % en première année (L1) en Guadeloupe) et le taux de réussite catastrophique en L1 (en Guadeloupe, à peine plus d'un quart des étudiants de L1 sont admis en L2) – la Guyane ne disposant d'aucune donnée statistique (les effectifs de la spécialité *Anglais-Portugais* n'ont pas été communiqués). Le pôle Guadeloupe ne donne aucune information sur une éventuelle remise à niveau avant la rentrée en L1 (tutorat d'accueil, stage de pré-rentrée) alors que ce dispositif d'accueil existe en Guyane. Les deux équipes pédagogiques de Guadeloupe et de Guyane ne semblent pas identifier de façon systématique le public spécifique des étudiants en difficulté pour une remise à niveau dans le cadre d'un tutorat d'accompagnement ou de cours du Plan de Réussite en Licence (PRL) – signalé comme n'ayant pas été reconduit à partir de 2011-2012. Une ébauche de tutorat en L1 (Guyane) ou des cours de renforcement en langue (Guadeloupe) paraissent actuellement relever surtout du volontariat des enseignants et/ou du libre choix des étudiants dans le cadre des enseignements complémentaires. En outre, les étudiants en difficulté n'ont pas vraiment la possibilité de se réorienter sur place, passerelles et réorientations étant quasi inexistantes du fait du petit nombre des formations proposées en Guadeloupe et en Guyane. Il n'existe pas de licences d'*Anglais*, d'*Espagnol* ou de *Portugais* dans le cadre d'une mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*. On note également que la mobilité internationale des étudiants demeure très limitée malgré l'énergie déployée par l'équipe pédagogique en Guyane (aucune information pour le pôle de Guadeloupe), notamment en raison des difficultés financières pouvant conduire à privilégier un stage local au détriment d'un stage à l'étranger.

On peut regretter aussi que cette filière pourtant bien professionnalisée au niveau de la conception des parcours ne débouche pas à l'heure actuelle sur des poursuites d'études adéquates au niveau local. Il n'existe pas, ni en Guadeloupe, ni en Guyane, de masters vraiment adaptés à la formation *LEA*, essentiellement en raison du manque de personnel enseignant qualifié, ce qui oblige les étudiants à préparer un master « par défaut » (comme le master professionnel *Travail social et action sociale*, le master professionnel *Sociétés et interculturalité*, le master

professionnel *Education et socialisation de jeunes enfants* ou le master *Education-Formation* en Guyane) ou à partir en métropole pour y poursuivre leurs études dans le cadre d'un master dédié aux relations internationales ou au commerce extérieur. Par ailleurs, la filière, très récente, ne dispose pas de statistiques concernant l'insertion professionnelle à l'issue de la troisième année. Pourtant les besoins locaux semblent importants et pourraient à terme être la clé d'une insertion professionnelle réussie pour les étudiants de la mention.

Le pilotage de la mention n'est pas satisfaisant en raison de la mise en place récente de la formation et du manque de moyens humains et financiers. Les équipes pédagogiques sont trop restreintes (pas assez d'enseignants-chercheurs titulaires, trop de chargés de cours, aucun lecteur étranger en Guyane), même si l'on note des efforts importants concernant l'insertion dans la formation d'intervenants professionnels extérieurs. Les études statistiques sont absentes (Guyane) ou encore très imprécises (Guadeloupe) et ne permettent pas aux équipes pédagogiques de connaître avec précision la population étudiante et de répondre de façon pleinement satisfaisante aux exigences de la professionnalisation de la filière. Il n'y pas d'évaluation systématique des enseignements (sur les deux sites) et pas ou peu de démarche d'autoévaluation. Les résultats des étudiants (taux d'abandon élevé et très faible taux de réussite en L1 – uniquement connus en Guadeloupe) ne sont pas assez pris en compte et ne donnent pas lieu actuellement à une réflexion efficace au sujet de la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite supplémentaires comme un tutorat d'accompagnement bien organisé pour éviter les abandons et les échecs. La valorisation du diplôme est en outre insuffisante. Le dossier d'évaluation se distingue toutefois par une rédaction claire et souvent très consciencieuse, même s'il présente encore de grosses lacunes.

- Points forts :

- L'ancrage régional de la formation : bonne prise en compte du contexte géographique et économique par le choix stratégique des spécialités, et donc des combinaisons de langues, et l'attention portée à la culture et au patrimoine.
- La pertinence de l'architecture globale de la mention et de ses parcours, progressifs et bien adaptés aux réalités locales.
- La professionnalisation de la filière grâce à des enseignements ciblés suivant les parcours et l'intervention de professionnels extérieurs à la formation.
- La réelle implication des équipes pédagogiques dans la réussite.

- Points faibles :

- Le sous-encadrement pédagogique.
- Les dispositifs d'aide à la réussite très insuffisants (tutorat, cours de méthodologie et de soutien).
- Le positionnement du stage.
- L'absence de filières du même domaine, notamment en langues, pour faciliter les réorientations.
- L'absence de statistiques précises pour la connaissance et le suivi de la population étudiante, tout particulièrement en Guyane.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il serait souhaitable de renforcer les équipes pédagogiques en titulaires.
- Il serait profitable d'introduire tutorat et cours de méthodologie et de soutien tout au long de l'année de L1.
- Le positionnement du stage ou des stages dans la formation gagnerait à être mieux défini. La solution apparemment retenue en Guyane – un premier stage au niveau local au début de la troisième année (semestre 5) et un stage plus long au semestre 6, si possible à l'étranger, serait sans doute la plus adaptée.
- On pourrait envisager la création d'une ou deux spécialités de licence mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER Anglais, LLCER Espagnol ou LLCER Portugais) sur chaque pôle universitaire de façon à faciliter les réorientations et à conforter les équipes pédagogiques.
- La création d'un master *LEA* dès que possible sur chaque pôle universitaire permettrait des poursuites d'études sur place et conforterait l'accès aux débouchés locaux.
- Il serait utile de mettre en œuvre les moyens nécessaires au niveau de chaque pôle pour l'élaboration de statistiques détaillées.



Observations de l'établissement

Présidence

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 8 septembre 2014

Nos réf. :

UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1316

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation de la **licence langues étrangères appliquées / LI - S3LI150009134**.

Des erreurs factuelles, repérées dans le document initial, ont fait l'objet d'une demande de rectification pour la spécialité anglais/portugais. Par ailleurs, je n'ai pas remarques particulières à formuler quant aux observations formulées par les responsables du diplôme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes salutations distinguées et les meilleures.



Corinne MENCÉ-CASTEL

Pièce jointe : observations du responsable de diplôme.

Licence LEA

Dossier : LI-S3LI150009134

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT D’EVALUATION

Spécialité LEA Anglais / Espagnol

Composante : DPLSH Campus de Camp Jacob / Pôle Guadeloupe

Responsable : Mme Monique BOISSERON

Au vu des remarques faites, nous pensons que l’AERES a globalement cerné notre formation aussi bien dans sa place pour le développement du territoire de la Guadeloupe que dans la fiabilité de son contenu. Certes des points faibles ont été relevés, discutables pour certains et dont la responsabilité pour d’autres n’incombent pas à la formation elle-même mais davantage à l’établissement dans sa politique de répartition des moyens et dans la prise en charge des étudiants de première année.

En effet, la faible couverture des enseignements par des enseignants titulaires ne sera que faiblement améliorée par l’attribution d’un poste de MCF dans cette filière pour la prochaine rentrée universitaire. Par ailleurs, l’aide à la réussite ayant été supprimée, nous n’avons pu dégager de moyens pour une prise en charge méthodologique ou de tutorat des L1, tout au mieux un module de 24 heures de soutien pour tenter de faire face à une hétérogénéité très grande, notamment au niveau des langues, dans une filière qui n’opère aucune sélection des étudiants pour l’entrée en L1 et dont le bassin de proximité est majoritairement voué aux enseignements techniques. Quant à la réorientation des étudiants dans des filières de LLCE sur place, elle relève davantage de la politique de complémentarité des enseignements sur les trois pôles mise en place jusqu’ici.

Cependant deux points qualifiés de faibles dans le rapport resteraient directement à notre actif, à savoir le positionnement de notre stage et les statistiques insuffisantes quant à l’évaluation des enseignements. Pour ce qui est du premier point, le positionnement de notre stage dans le cursus de l’étudiant, à savoir au semestre 5, ce choix s’est basé sur la réalité géographique de notre territoire, une île, qui entraîne indubitablement des coûts élevés pour tout déplacement de nos étudiants en séjours linguistiques ou autres stages en entreprise à l’étranger, d’où une mise en contact restreinte avec des langues et des pratiques en situation. Dans un second temps, de ce stage de 2 mois dans une entreprise à l’étranger, sur lequel se concentre toutes les possibilités matérielles des familles et quelques aides de certaines collectivités, l’étudiant en tire un bénéfice immédiat dans son cursus en semestre 6 lequel réunit des enseignements plus pointus tels la langue des affaires et la traduction simultanée. Nous enseignants, voyons se métamorphoser nos étudiants de retour

de stage dans la pratique des langues et dans l'amélioration des résultats. Bien sûr, nous leur conseillons vivement de réitérer cette expérience à l'étranger selon leurs possibilités pendant les vacances d'été, mais l'espace « île » reste indéniablement un frein pour ceux les moins nantis.

En ce qui concerne l'évaluation des enseignements, nous tâcherons d'y apporter une réponse plus précise (par exemple par la mise place de questionnaires d'enquête auprès des étudiants et des intervenants dans la filière). Notre souhait immédiat serait en effet, en conformité avec l'appréciation de l'AERES, l'ouverture d'un Master LEA sur le Pôle Guadeloupe car nos étudiants en fin de licence se trouvent dispersés dans des masters métropolitains pas toujours en adéquation avec leur choix de cursus et leur volonté d'un retour éventuel sur le territoire.

Nous espérons que les préconisations de l'AERES seront mise en œuvre par notre établissement notamment pour ce qui est des postes d'enseignants titulaires et de l'aide à la réussite pour les étudiants de première année.

Madame Monique Boisseron
Responsable de la spécialité anglais / espagnol

Spécialité LEA Anglais / Portugais

Composante IESG / Pôle Guyane
Responsable : Mme Nicole Privat

L'équipe pédagogique ne formule pas d'observation sur le rapport AERES.

Madame Nicole Privat
Responsable de la spécialité anglais / portugais